

1. NOTE DE PRESENTATION

Le projet éolien de "La Boulaine " se situe dans le département de la Lozère (48), sur la commune de Barjac.

Le projet, mené par le Société EOLE-RES, nécessite le dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement qui concerne :

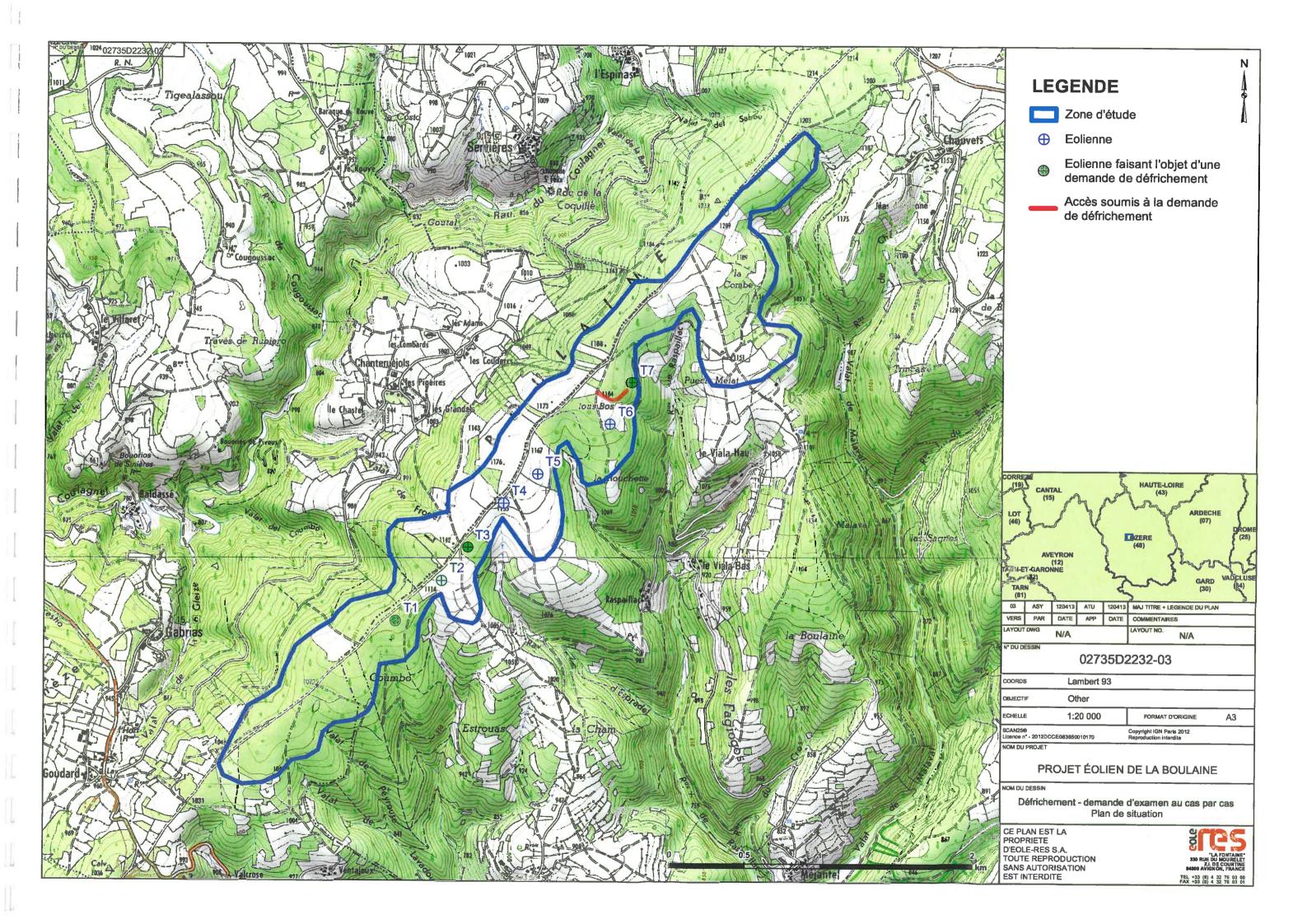
• l'implantation d'éoliennes, de structures de livraison et la réalisation d'accès sur des parcelles boisées, dont deux appartiennent à la commune de Barjac et une à un propriétaire privé.

En préalable de cette demande, et conformément à l'article R.122-3 du Code de l'Environnement, nous sollicitons l'autorité environnementale pour un examen préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

La surface à défricher s'élève à 18 500m² (1ha 85a 00ca) et correspond :

- aux surfaces des plateformes définitives de 3 éoliennes et des accès créés pour l'acheminement de leurs éléments constitutifs, à savoir environ 9000m²
- aux surfaces nécessaires au bon déroulement du chantier, à savoir 9500m²

Il est à noter qu'une des parcelles objets de cette demande a fait l'objet d'une coupe d'arbres il ya quelques semaines (parcelle A1096).



CERFA – demande de cas par cas – VUE PROCHE – ÉOLIENNE T1



CERFA – demande de cas par cas – VUE PROCHE – ÉOLIENNE T3



CERFA – demande de cas par cas – VUE PROCHE – ÉOLIENNE T7



